

POLITIQUE

CONFORMITÉ

Mise à jour :
juin 2024



Rôles et responsabilités de la Fonction Conformité

La Fonction Conformité est en charge de l'identification des risques de non-conformité au sein de Covéa Finance.

Le risque de non-conformité se définit comme un risque de sanctions judiciaire, administrative ou disciplinaire, de perte financière significative ou d'atteinte à la réputation de Covéa Finance, qui naitrait du non-respect des dispositions législatives ou réglementaires applicables à la société, mais aussi de normes professionnelles et déontologiques, ou encore des procédures internes de la société.

La conformité prend en compte les lignes directrices formulés par la direction et travaille ensemble avec les équipes de Covéa Finance afin d'améliorer de façon continue le respect par l'ensemble des intervenants internes et externes, des règles applicables à la société.

Pour cela l'équipe Conformité assure un rôle de conseil et d'assistance permanent au profit des équipes et de la direction, et participe à la formalisation et d'un programme de travail et d'un plan de contrôle. Ces outils de travail sont revus annuellement et déclinés après validation de la direction.

Organisation de la Fonction Conformité

Covéa Finance a mis en place un dispositif de Conformité et de Contrôle Interne qui s'articule autour de trois fonctions :

- La Fonction Conformité en charge du conseil et de l'assistance à la mise en œuvre des obligations légales et réglementaires, l'identification des risques de non-conformité ainsi que les contrôles spécifiques sur les aspects réglementaires ;
- La Fonction de Contrôle Interne en charge du contrôle interne permanent de deuxième niveau, qui assure la vérification de l'adéquation et de l'efficacité des dispositifs de maîtrise des risques opérationnels et de non-conformité ;
- La Fonction d'Audit Interne en charge du contrôle de 3e niveau, dit « Contrôle périodique » ;

Les missions et objectifs de chacune de ces fonctions sont définis dans les politiques respectives.

Rattachement et Reporting de la Fonction Conformité

La Fonction Conformité est dirigée par le RCCI en charge de la conformité, du contrôle interne et du pôle juridique qui rapporte directement à la Direction Générale de Covéa Finance. Le RCCI exerce sa fonction de manière indépendante et est dotée des ressources et de l'expertise nécessaire à sa fonction.

A ce titre, le RCCI adresse annuellement un rapport à la Direction Générale afin de rendre compte de la mise en œuvre opérationnelle de la présente politique et des éventuels changements dans la structure de la fonction de conformité.

La Conformité participe également au Comité Audit et Conformité (COMAC). Dans ce comité, la fonction conformité

Informe sur l'adéquation et l'effectivité des politiques et procédures qui visent la conformité de la société avec ses obligations.

Informe sur les changements dans l'environnement réglementaire.

Rapporte sur les contrôles et résultats de contrôles de la conformité

Informe sur les risques et anomalies détectés (y compris des réclamations de la part des clients)

Détaille les priorités et actions de mise en conformité.

La fonction de vérification de la conformité informe de façon ponctuelle l'organe de direction si elle détecte un risque significatif de non-respect par l'entreprise de ses obligations.

Connaissances et expérience

La fonction conformité doit disposer de l'expertise nécessaire pour ces missions et de l'accès à des formations régulières sur les nouvelles exigences et les priorités de surveillance des autorités de tutelle afin de pouvoir exercer son rôle d'une manière effective.

Principales missions de la Fonction Conformité

La Fonction Conformité intervient tout au long du processus d'identification et de maîtrise des risques de non-conformité, et plus particulièrement lors des étapes suivantes :

- Mise à jour des cartographies des risques de non-conformité, SAPIN II, LCB/FT, conflits d'intérêts en fonction des activités et des enjeux réglementaires identifiés.
- Veille réglementaire, études d'impact et accompagnement des métiers de Covéa Finance dans la maîtrise des exigences réglementaires. :
- Alerte de la direction et des opérationnels en cas de risques significatifs détectés et d'évolutions réglementaires ayant un impact sur l'organisation de la société.
- Coordination des réponses aux autorités de tutelle et suivi des éventuelles mesures correctrices post contrôle.
- Formation et sensibilisation des équipes aux exigences réglementaires

- Pilotage de projets en lien avec la réglementation et apport d'expertise réglementaire aux projets, nouveaux produits et activités de Covéa Finance.:
- Déclinaison du plan de contrôle de la conformité, notamment en ce qui concerne la LCB/FT, les réclamations et les conflits d'intérêts potentiels.

Interactions de la Fonction Conformité avec la Fonction de Contrôle Interne

Afin de garantir l'efficacité du dispositif de Conformité et de Contrôle Interne de Covéa Finance, ces deux équipes demeurent séparées l'une de l'autre sous la coordination du RCCI.

Interactions de la Fonction Conformité avec les métiers

La Fonction Conformité de Covéa Finance étaye la « culture conformité » au sein de la société. A ce titre, elle est l'interlocuteur privilégié des métiers pour tous les sujets relatifs à l'identification ou l'interprétation des lois, règlements, obligations professionnelles, ou instructions formulées par la direction (relatives à la conformité).

La Fonction Conformité peut donc être saisie par tout membre de la Direction ou par les responsables de pôle de toute question entrant dans son périmètre de compétence. Dans le cadre de ces saisines, la Fonction Conformité est habilitée à fournir des avis de conformité et à formuler des conseils pour la mise en conformité avec les normes législatives ou réglementaires, professionnelles et déontologiques, ou les instructions de la direction en matière de conformité.

L'ensemble des équipes opérationnelles se doivent d'apporter leur concours afin d'assurer le bon déroulement des missions de la Fonction Conformité en s'attachant à :

- Protéger Covéa Finance contre tout risque de non-conformité ;
- Protéger ses dirigeants responsables et l'ensemble de ses collaborateurs ;
- Participer à garantir la pérennité de l'activité de Covéa Finance, dans l'intérêt de ses clients ;
- Assurer une amélioration constante des processus et de la qualité de service fournie aux clients de Covéa Finance.

La fonction conformité peut accéder à toutes les informations qu'elle juge pertinente pour l'exercice de sa fonction

Interactions de la Fonction Conformité avec les autorités de tutelle

En règle générale, les responsables des fonctions Contrôle Permanent et Conformité sont les interlocuteurs privilégiés des régulateurs (AMF, ACPR, CNIL, etc.), à ce titre ils assurent les interactions avec ces derniers en gérant la relation au quotidien.

En matière d'enquêtes menées par la Direction de la surveillance des opérations de marchés, les demandes sont adressées au RCCI.

Mise à jour à Paris le 31 mai 2024.

-